

Dans le cadre du prolongement du

## Contrat local d'éducation artistique (C.L.E.A.) tout au long de la vie

### de la communauté urbaine de Dunkerque Grand Littoral

en partenariat avec la direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France, le rectorat de l'académie de Lille, la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Nord, il est lancé

## 1 appel à candidatures en direction des artistes de tous domaines d'expression artistique

en vue de 3 résidences-mission à des fins d'éducation artistique et culturelle  
dont l'action se déploiera

du 8 février au 4 juillet 2021

**Date limite de candidature : 8 mars 2020**

## Cadre de la résidence-mission : une expérience prolongée et renouvelée

Animée par la volonté de réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture, la communauté urbaine de Dunkerque s'est fixée comme objectif ambitieux de généraliser l'éducation artistique et culturelle, pensée tout au long de la vie, s'adressant ainsi à l'ensemble des habitants du territoire quel que soit leur âge et à tous les professionnels de la culture, du champ social, de la vie associative, etc. qui le composent.

La communauté urbaine de Dunkerque a mis en œuvre, en collaboration avec la DRAC et l'Éducation Nationale un Contrat local d'Éducation artistique. Pour les périodes 2012-2015 puis 2016-2018.

Au sortir de 6 années riches en expériences, et confirmant l'impact très positif de ce dispositif auprès du public ciblé, mais également auprès des équipes éducatives et de l'entourage familial, la CUD a formulé le souhait de poursuivre une action "post-CLEA", permettant, par le biais de résidences-mission, de favoriser des rencontres et des expériences artistiques fortes entre les jeunes du territoire intercommunal et des artistes invités à cet effet.

Dans ce cadre, la communauté urbaine, en partenariat étroit avec la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France (DRAC), propose **trois résidences-mission destinées à des artistes de tous domaines d'expression artistique**.

Ces partenaires sont en mesure de lancer cette offre sachant qu'ils peuvent l'appuyer sur la force et l'énergie collectives des très nombreux acteurs locaux de l'éducation artistique et culturelle, qu'ils soient professionnels de la culture, enseignants, animateurs, éducateurs, médiateurs, travailleurs sociaux, professionnels de la santé, etc.

Une résidence-mission, par ailleurs, ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a dans ce cadre, ni enjeu de production ni commande d'œuvre. Pour l'artiste-résident, il s'agit plus particulièrement de s'engager dans une démarche expérimentale d'action culturelle au sens large, donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre.

## À propos du présent appel à candidatures

Il est recherché en vue d'une résidence-mission qui va se déployer sur le territoire de la communauté urbaine de Dunkerque Grand Littoral, **trois artistes professionnels de tous domaines d'expression artistique, et dont la recherche et la démarche sont délibérément inscrites dans le champ de la création contemporaine**.

Cet appel à candidatures prend appui sur les grands enjeux stratégiques et structurants auxquels est confrontée l'agglomération dunkerquoise.

De par son positionnement frontalier au sein d'un bassin de population de plusieurs millions d'habitants, son identité portuaire et maritime, son littoral et ses espaces naturels préservés, la richesse de son offre culturelle et sportive et du dynamisme de son maillage d'acteurs, la Communauté Urbaine de Dunkerque dispose de nombreux atouts.

Les fortes transitions qui touchent ce territoire industrialo-portuaire depuis plusieurs années ont imposé de réinterroger son modèle de développement pour mieux anticiper les mutations économique, environnementale, sociale et même sociétale et incarner la ville du futur. Véritable laboratoire de l'innovation sociale et de la ville durable, Dunkerque invente et innove dans tous les domaines, toujours pour le bien-être de ses habitants : reconversion industrielle, renforcement du centre-ville d'agglomération, développement touristique...

Elle est reconnue à l'échelle européenne comme un territoire pionnier notamment en matière de mobilité avec le projet « DK Plus de mobilité » qui, suite à une refonte totale du réseau, propose désormais des transports publics gratuits, plus performants et plus équitables.

L'agglomération qui compte parmi les plus gros émetteurs de CO2 français est par ailleurs lauréate de l'appel à projets TI - Territoires d'innovation avec pour ambition d'accélérer sa transition économique, industrielle et énergétique.

Parallèlement, la Communauté Urbaine de Dunkerque a, sans pour autant en adopter la compétence, fait de la culture un levier de ses politiques d'attractivité et de cohésion sociale. Elle a choisi en outre d'être le lieu où s'élabore, avec l'ensemble des acteurs de la culture et notamment les communes qui en demeurent les actrices privilégiées, une stratégie culturelle d'agglomération.

Cette stratégie répond à plusieurs enjeux :

- Favoriser une large diffusion de la culture en facilitant au maximum les conditions d'accès à l'offre des équipements culturels ou à leurs ressources
- Porter une attention particulière à la jeunesse, en mettant notamment l'accent sur la formation et la sensibilisation culturelle et artistique
- Renouveler l'image du dunkerquois en l'affirmant comme un foyer de créativité artistique et culturelle.
- Renforcer l'attractivité du territoire par le soutien ou la réalisation d'équipements et d'événements culturels à dimension d'agglomération
- Travailler le lien culture/économie et la question de l'emploi en impulsant des dynamiques de mise en réseau ou la création de services et emplois mutualisés

En outre, et dans ce contexte propice à la construction collective, a été initiée en 2019, sous l'impulsion de la communauté urbaine de Dunkerque, une formation-action sur les droits culturels. Sous forme de modules, l'objectif est de réunir les acteurs locaux, tous champs professionnels confondus, afin d'initier une dynamique collective via des échanges d'expériences, de bonnes pratiques et réflexion collective, afin de renforcer la co-construction culturelle sur le territoire.

#### • **Eligibilité**

Chaque candidat, de nationalité française ou étrangère, a déjà à son actif une production conséquente et doit être en mesure de s'impliquer pleinement dans ce type particulier d'action que représente la résidence-mission.

Chaque candidat est également en mesure de fédérer autour de sa présence et de son œuvre une large communauté scolaire, éducative, associative et culturelle. Il maîtrise l'usage oral de la langue française. L'artiste retenu est appelé à résider effectivement sur le territoire et à se rendre disponible, de manière exclusive, pour la mission. L'artiste doit être autonome dans ses déplacements et disposer d'un véhicule personnel et donc d'un permis de conduire en cours de validité. Il est porté à la connaissance de l'artiste-candidat que, dans le cadre du C.L.E.A., ce sont trois résidences-mission qui sont appelées à se déployer en simultanée. Des interactions entre ces résidences, toutes soumises au même cahier des charges, et leurs titulaires sont tout à fait possibles voire encouragées.

## Calendrier de la résidence

La période de résidence, à proprement parler, est prévue **du 8 février 2021 au 4 juillet 2021**. Il s'agit d'une **résidence de quatre mois pleins, consécutifs ou non, dont les dix-sept semaines et demie de présence effective (soit un total de 90 jours ouvrés) sont à répartir sur la période de résidence qui comprend une semaine d'immersion sur le territoire du 23 au 27 novembre 2020 (avec l'organisation de la 27<sup>ème</sup> heure artistique)**.

## Conditions financières

En ce qui concerne la rétribution de l'artiste retenu, il est précisé que le coût total employeur pour chaque artiste ne peut excéder 24 000 euros pour l'artiste pour l'ensemble de la résidence. Ce montant correspond au coût total employeur (salaires et charges, cotisations et taxes s'y attachant) et aux droits d'auteur pour les résidents concernés. Ceci pour la mission dans son intégralité à savoir :

- La diffusion d'œuvres et, le cas échéant, d'éléments documentaires complémentaires ; (\*)
- Les rencontres avec des équipes de professionnels de l'enseignement, de l'éducatif, du hors temps scolaire, etc. susceptibles de déboucher sur :
  - des propositions d'actions de médiation démultipliée (\*)
  - des créations conjointes de « gestes artistiques » (\*)
- l'accompagnement artistique de ces propositions d'actions de médiation et de ces créations.

**Il est précisé que le cadre d'emploi le plus approprié en ce qui concerne les actions de médiation et d'action culturelle est le régime général.** Le montant net perçu par les artistes est variable en fonction de leur statut et/ou du régime auquel ils sont affiliés.

Toutefois, pour les artistes relevant du statut de l'intermittence, il est signalé qu'une partie de la mission, la composante diffusion en l'occurrence, si elle est bien conforme au descriptif et règles en vigueur pour ce statut, peut faire l'objet d'une rémunération au cachet quand la nature de l'activité le permet (cela représente au maximum 30% de la mission, et, donc, le cas échéant de la rémunération totale).

Ce sont les contributions respectives de la communauté urbaine de Dunkerque et de la direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France qui permettent cette hauteur de rémunération.

**Une convention cadre de résidence-mission** spécifiant les engagements des parties est signée avant le début de la résidence-mission.

(\*) *Voir le document annexe : « qu'est-ce qu'une résidence-mission ? » [à télécharger sur le site de la Drac Hauts-de-France](#)*

Les conditions de diffusion des œuvres déjà existantes de l'artiste dans des lieux dédiés ou non, sont étudiées et également contractualisées avec la collectivité.

Il s'agit ici de la part des actions de diffusion ne faisant pas l'objet, par ailleurs, d'engagements et d'accords directs avec des équipes et des équipements, notamment culturels, du territoire désireux de s'associer de manière significative à cet axe de la diffusion en accueillant certaines « grandes formes » ou des expositions de grande envergure.

La communauté urbaine de Dunkerque contribue aux frais de déplacement sur le territoire d'action sur la base d'un forfait mensuel de 150 euros. La collectivité met à disposition de l'artiste un logement sur le territoire. Enfin, sont également pris en charge deux voyages aller-retour du lieu de domicile de l'artiste au territoire de résidence (sur la base du tarif SNCF seconde classe, pour la France métropolitaine). En revanche, les autres voyages éventuels du lieu de domicile au territoire de résidence ainsi que les repas sont à la charge de l'artiste.

La direction régionale des affaires culturelles prend en charge le coût relatif à la tenue, si souhaitée par les autorités locales de l'éducation nationale, d'une 27<sup>ème</sup> heure artistique, animation pédagogique destinée aux enseignants du premier degré mais également ouverte aux enseignants du second degré et à tous les autres professionnels démultiplicateurs. Cette rencontre se déroule en amont de la résidence et aura lieu au cours du dernier trimestre 2020. La prise en charge recouvre la rémunération et le voyage aller-retour du lieu de domicile de l'artiste au territoire de résidence (sur la base du tarif SNCF seconde classe, pour la France métropolitaine).

## Le territoire d'action et les partenaires locaux

La Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral, territoire d'action sur lequel se déploie la résidence-mission, compte une population d'environ 200 000 habitants dont environ 25% d'âge scolaire.

Il regroupe 17 communes et communes associées étendues sur 30 kilomètres, depuis le département du Pas-de-Calais jusqu'à la frontière belge : *Armbouts-Cappel, Bourbourg, Bray-Dunes, Cappelle-la-Grande, Coudekerque-Branche, Craywick, Grand Dunkerque (Dunkerque, Fort-Mardyck, Saint-Pol sur Mer), Ghyvelde-Les Moères, Grand-Fort-Philippe, Grande-Synthe, Gravelines, Leffrinckoucke, Loon-Plage, Saint-George-sur l'Aa, Tétéghem-Coudekerque-Village, Spycker et Zuydcoote.*

Le territoire est traversé par 5 circonscriptions scolaires : Dunkerque Centre, Dunkerque Bergues, Dunkerque Wormhout, Dunkerque Gravelines, Dunkerque Saint Pol.

Cela représente pour l'enseignement public et privé :

- 157 écoles élémentaires
- 27 collèges
- 15 lycées généraux et/ou techniques et lycées professionnels
- une antenne de l'Université du littoral, l'IRTS (Institut Régional de Formation des travailleurs sociaux), l'ESPE (école supérieure du professorat et de l'éducation), l'Ecole Supérieure d'Art Dunkerque – Tourcoing (ESÄ).

Ces différents établissements d'enseignement constituent autant de lieux potentiels de diffusion, de rencontre, de médiation et de construction conjointe de gestes artistiques.

Par ailleurs, il existe sur le territoire intercommunal des associations et structures dirigées vers les enfants et les jeunes, en dehors du temps scolaire, avec lesquelles l'artiste en résidence-mission entrera en contact. Une attention particulière est également apportée aux jeunes et aux enfants en situation de handicap. L'artiste sera donc amené à intervenir dans les instituts médico-éducatifs, les instituts d'éducation motrice, etc. Dans le cadre du CLEA qui se décline « tout au long de la vie » sont également concernés les maisons de retraite (EHPAD) et foyers logement du territoire.

Il s'agit là aussi d'autant de lieux potentiels de diffusion, de rencontre, de médiation et de construction conjointe de gestes artistiques.

Enfin, il est pris appui sur les structures culturelles professionnelles du territoire, particulièrement nombreuses et dynamiques sur le territoire, qui sont, de fait, les partenaires incontournables de la résidence-mission, particulièrement susceptibles de démultiplier les effets de la présence de l'artiste.

Afin de faire plus ample connaissance avec la communauté urbaine de Dunkerque, le lien suivant vous dirige sur son site internet dédié :

<http://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/>

<http://www.dunkerque-culture.fr/fr/>

## Accompagnement

C'est la communauté urbaine de Dunkerque et plus précisément la direction de la culture qui a accepté d'être, en lien étroit avec les autres partenaires à l'initiative de la résidence-mission, l'opératrice de l'action. A ce titre, elle :

- accompagne l'artiste-résident afin de le guider dans sa découverte du territoire ;
- veille aux bonnes conditions de son séjour et de son travail ;

- organise techniquement la résidence avec le concours des communes ainsi qu'avec celui des structures culturelles et associatives, et avec les établissements scolaires souhaitant s'associer à l'action ;
- veille particulièrement à la diffusion maximale de l'œuvre de l'artiste, tout au long de la résidence (et si possible, en amont, de celle-ci voire à son issue) sur l'entièreté du territoire d'action ;
- facilite avec le concours actif des inspecteurs de l'éducation nationale, des conseillers pédagogiques, des principaux, des proviseurs et des professeurs référents, les rencontres avec les équipes pédagogiques et aide à la réalisation des gestes artistiques qui peuvent en naître ;
- facilite avec le concours actif des communes et des responsables du monde associatif les rencontres avec les équipes d'animateurs ou d'éducateurs et aide à la réalisation des gestes artistiques qui peuvent en naître ;
- organise la communication en faveur de cette résidence et le plus en amont possible, auprès des structures culturelles du territoire et de l'ensemble de ses habitants, elle suit également la relation aux médias ;
- assure la gestion administrative de la résidence (paiement de l'artiste, gestion du budget, etc.)

Les services locaux de l'éducation nationale, pour leur part :

- accompagnent l'artiste-résident et les équipes enseignantes (écoles, collèges, lycées et lycées professionnels) dans l'élaboration et la réalisation des gestes artistiques avec notamment le concours des professeurs-missionnés ou conseillers pédagogiques référents désignés par l'éducation nationale (D.A.A.C. et DSDEN)
- organisent des temps de formation permettant aux enseignants, en particulier ceux du premier degré, de faire connaissance, de manière préalable à sa venue, avec l'artiste retenu. C'est le programme d'animations pédagogiques intitulé la *27ème heure artistique* qui est ici en jeu.

Au moment de l'envoi et de la mise en ligne de ce présent appel à candidatures, toute une information s'élabore à destination des établissements scolaires du territoire ; en vue de la meilleure préparation possible à l'accueil des artistes-résident. En vue aussi de l'appropriation de sa présence par le plus grand nombre. Cette information spécifique est placée sous l'autorité des responsables académiques, départementaux et locaux de l'Éducation nationale.

Une information similaire est lancée par la communauté urbaine de Dunkerque en direction des différents acteurs de l'action éducative (temps péri et hors scolaire) pouvant être concernés par ces résidence-mission.

Enfin, une information générale à destination de la population dans son ensemble, est également assurée par la Communauté Urbaine de Dunkerque.

## Faire acte de candidature

Les artistes intéressés par cet appel sont invités avant toute chose :

- à prendre le plus attentivement possible connaissance du document intitulé « **qu'est-ce qu'une résidence-mission ?** » à télécharger [sur le site de la DRAC Hauts de France](#). Ce texte fait office de cahier des charges. Il se veut, à ce titre, le plus renseignant possible,
- à bien appréhender les données territoriales détaillées dans les onglets « **à propos du présent appel à candidatures** » pages 2-3 et « **le territoire d'action et les partenaires locaux** » pages 4-5, ceci afin de pouvoir faire acte de candidature en parfaite connaissance de cause.

Pour candidater, il suffit d'adresser, par envoi électronique uniquement, un **dossier au format PDF** comprenant :

1. une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension et d'une acceptation du cahier des charges et donc de l'esprit, des attendus et des conditions de la résidence-mission. Cette lettre abordera également les pistes que propose d'emprunter le candidat en vue de la réalisation de gestes artistiques (\*\*)

2. un dossier artistique présentant notamment un ensemble de productions représentatives de la démarche artistique
3. un curriculum vitae ;
4. une liste des œuvres / productions artistiques disponibles à des fins de diffusion pendant, et éventuellement avant ou après le temps de résidence. (À préciser le cas échéant). Cette liste peut être utilement accompagnée d'une autre présentant les différents éléments documentaires susceptibles d'enrichir l'axe de diffusion de la résidence.

***(\*\*). Il n'y a aucun projet à produire, puisque ce présent appel à candidatures fait déjà état d'un projet très précis aux phases définies et décrites.***

L'envoi se fait **de préférence par courriel**, en un seul fichier au format PDF, à l'adresse suivante :  
[charlotte.kherzane@tud.fr](mailto:charlotte.kherzane@tud.fr) (sujet: CLEA 2021 – suivi du nom de l'artiste).  
**Ceci pour le DIMANCHE 8 MARS 2020, dernier délai.**

Dans le cas où l'artiste-candidat souhaitant enrichir cet envoi d'un DVD ou d'un CD pour présenter des œuvres ou des documents audiovisuels complémentaires, il le précise dans son envoi électronique et adresse ses pièces, par voie postale à l'adresse suivante :

Communauté urbaine de Dunkerque - Direction de la Culture  
À l'attention de Charlotte Kherzane  
Pertuis de la Marine  
BP 85530 - 59386 Dunkerque Cedex 1

Les différentes candidatures reçues sont examinées par un comité de sélection réunissant des représentants des différents partenaires locaux du CLEA. Il est possible que ceux-ci émettent le souhait d'entretiens complémentaires, en direct ou à distance, avec les candidats présélectionnés. Si tel est le cas, ces entretiens se dérouleront **fin mai**.

**Le nom de l'artiste retenu sera annoncé début juin au plus tard.**

**Contact :**

Charlotte Kherzane, direction de la Culture  
Coordinatrice CLEA  
Téléphone : 03 28 24 54 26  
Courriel : [charlotte.kherzane@tud.fr](mailto:charlotte.kherzane@tud.fr)

## Annexe : liste (non exhaustive) des structures culturelles du territoire

### **LES BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES DE L'AGGLOMERATION / RESEAU LES BALISES**

[www.lesbalises.fr](http://www.lesbalises.fr)

Le réseau de bibliothèques Les Balises a été lancé en mai 2015 par la CUD. Il rassemble plus de 20 bibliothèques de lecture publique et centres de ressources spécialisés, répartis dans 12 communes.

Ce qui le caractérise est la gratuité de l'adhésion pour toutes et tous et un usage facilité grâce au « prêté ici rendu ailleurs » : chacun-e peut réserver des documents sur le site internet, se les faire livrer dans la bibliothèque qui lui convient puis les rendre dans celle de son choix.

Chaque bibliothécaire place le lecteur au cœur de son activité et agit pour que celui-ci considère la bibliothèque comme un lieu entre la maison et le travail (ce que l'on appelle tiers-lieu).

Des groupes de travail thématiques réunissant les bibliothécaires, coordonnés par la CUD, sont constitués dans cet objectif. Ils permettent d'élargir un réseau professionnel à l'échelle de l'agglomération, d'échanger sur les pratiques et de les faire évoluer ensemble afin d'une part, de mieux répondre aux attentes des publics utilisateurs, d'autre part, d'aller chercher les autres publics.

Les bibliothèques qui composent le réseau sont :

- B!B de Dunkerque, 2 Rue Benjamin Morel, 59140, DUNKERQUE
- Médiathèque Le Petit Prince, Square Jacques Prévert, 59380 ARMBOUTS-CAPPEL
- Médiathèque de Bourbourg, Rue Jean Varlet, 59630 BOURBOURG
- Médiathèque de Bray-Dunes, Place de la gare, 59123 BRAY-DUNES
- Bibliothèque municipale, Place Bernard Gouvard, 59180 CAPPELLE LA GRANDE
- Réseau de lecture publique de COUDEKERQUE-BRANCHE
- Réseau de lecture publique de DUNKERQUE
- Médiathèque de Grand-Fort-Philippe, Rue Merlin Lavallée, 59153 GRAND-FORT-PHILIPPE
- Médiathèque Nelson Mandela, Place de l'Europe, 59760 GRANDE-SYNTHÉ
- Médiathèque de Gravelines, 15 Rue de Calais, 59820 GRAVELINES
- Bibliothèque municipale de Leffrinckoucke, 330 Rue Roger Salengro, 59495 LEFFRINCKOUCKE
- Médiathèque Marcel Pagnol, 60bis Rue George Pompidou, 59279 LOON PLAGE
- Médiathèque Emile Zola, Centre Jean Cocteau, 59430 SAINT-POL SUR MER

Par ailleurs, a été inauguré en mai 2019, la nouvelle bibliothèque de Dunkerque. Cet équipement se compose de multiples espaces (espace presse, salon de musique, espace jeux vidéo, auditorium, café) pour le rez-de-chaussée. Et à l'étage se trouvent un espace de travail, ainsi que des espaces de collaborations pour le travail en groupe ou les ateliers.

### **4 ECLUSES**

1 Rue de la Cunette, 59140 DUNKERQUE

[www.4ecluses.com](http://www.4ecluses.com)

Les 4 Ecluses proposent, dans le domaine des musiques actuelles, une programmation régulière et éclectique offrant une place importante aux nouvelles formes esthétiques. Outre cette mission de diffusion, elle accorde une attention particulière aux jeunes artistes et formations en développement de l'agglomération et de la région, qu'elle accompagne sur un plan professionnel et artistique (résidence de création, répétitions en conditions « scène », etc.).

Les 4 Ecluses s'attachent également à développer des actions de sensibilisation et d'éducation artistique à destination des publics spécifiques, en milieu scolaire, en milieu carcéral, dans les maisons de quartier, etc.

## **ATELIER CULTURE « LA PISCINE »**

Rue du gouvernement, 59140 DUNKERQUE

[www.atelierculture.fr](http://www.atelierculture.fr)

Service culturel de l'Université du Littoral-Côte d'Opale (ULCO), l'Atelier Culture « La Piscine » est un lieu de rencontres, d'échanges, d'expérimentation, de création artistique et culturelle entre professionnels et amateurs. Il permet à un public étudiant et non étudiant de découvrir la culture vivante contemporaine sous diverses formes (théâtre, danse, vidéos, musique) au travers d'ateliers, de stages, d'actions de sensibilisation et de spectacles. Ouvert sur le territoire dunkerquois et la région, il développe des partenariats avec des opérateurs culturels de toute l'agglomération et à rayonnement d'agglomération.

## **LE BATEAU FEU/ SCENE NATIONALE**

Le Bateau Feu / Scène nationale, Place du Général de Gaulle, 59140 DUNKERQUE -

[www.lebateau.feu.com](http://www.lebateau.feu.com)

Le Bateau-Feu/Scène Nationale remplit une mission de création et de diffusion artistique dans le but de permettre, y compris par une intense activité de développement culturel, l'appropriation de la création contemporaine par les publics les plus divers. Depuis sa création en 1991, il s'est imposé dans l'agglomération comme un équipement structurant du développement artistique et culturel du territoire.

Après deux ans de fermeture liés aux travaux de restructuration du théâtre où la Scène Nationale a expérimenté, dans le cadre de son projet nomade « Le Bateau-Feu en promenade », de nouvelles formes de relations au public, le Bateau-Feu a réintégré en mai 2014 un équipement rénové et agrandi.

Il développe une programmation pluridisciplinaire avec une attention particulière portée à l'art lyrique et au théâtre d'objets.

## **CHATEAU COUELLE / Centre culturel**

Château Coquelle, Rue de Belfort, 59240 DUNKERQUE

[www.lechateaucoquelle.fr](http://www.lechateaucoquelle.fr)

Le Centre Culturel « le Château Coquelle » s'attache à développer les pratiques artistiques en amateur et à mettre en œuvre un projet de développement autour du spectacle vivant et de la photographie. Que ce soit dans la pratique amateur ou en professionnalisation (ateliers, formations, rencontres, etc.) ou dans la diffusion et l'accès à la connaissance (expositions, spectacles, résidences d'artistes, centre de ressources, conférences, etc.), les actions menées proposent le plus possible de croiser les publics quelles que soient leurs spécificités (enfants et personnes âgées, amateurs et professionnels, publics handicapés et non handicapés, etc.).

Le Château Coquelle développe également un projet artistique et culturel autour du conte et plus largement, des arts de la parole et du récit. Ce projet qui implique un grand nombre de partenaires et de communes de l'agglomération, comporte d'une part, un temps fort intitulé « Récits sans Frontières » et, d'autre part, un important volet d'actions culturelles se déclinant tout au long de l'année en direction d'une grande variété de publics.

## **CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE (CMAD)**

Site Samain, 33 Rue de la Cunette, BP 6537 59386 DUNKERQUE CEDEX 1

Le CMAD est un équipement culturel spécialisé, de formation, d'apprentissage, de sensibilisation et de pratiques musicales et théâtrales. Il accueille toutes celles et ceux qui, à partir de 4 ans, souhaitent s'exprimer au travers de la musique et/ou du théâtre, par la voix ou à l'aide d'un instrument de musique. Il propose chaque année plus d'une centaine d'actions de diffusion décentralisées sur le territoire communautaire et en Région ou au sein de l'auditorium Bizet, espace de concerts et de création.

## **CENTRE INTERPRETATION ART ET CULTURE / CHŒUR DE LUMIERE**

1 rue Pasteur, 59 630 BOURBOURG

[www.ciacbourbourg.fr](http://www.ciacbourbourg.fr)

Inauguré en 2008, le Chœur de Lumière est une œuvre sculpturale de l'artiste britannique Anthony Caro, qui occupe la totalité du chœur gothique de l'église Saint Jean-Baptiste de Bourbourg tout récemment rénové. Ce chef d'œuvre d'art contemporain composé d'un ensemble de 15 sculptures monumentales représente l'une des plus importantes commandes publiques réalisée en site classé depuis 20 ans en France.

L'ouverture du Centre d'Interprétation Art et Culture (CIAC) dans la Halle aux poissons, pensé comme un lieu de découvertes et d'échanges ouvert au grand public, propose de nombreuses actions et activités autour d'une programmation culturelle variée et originale mêlant les différentes disciplines et médiums artistiques (arts plastiques, musique, danse, photographie, dessin, peinture, vidéo...). Des expositions temporaires, des rencontres, des lectures, des conférences, des résidences d'artistes mais également des ateliers de pratiques artistiques y sont proposés tout au long de l'année. Parallèlement, ce lieu permet au public de se familiariser avec l'œuvre « Chœur de lumière » mais également avec l'histoire et le parcours de l'artiste Anthony Caro.

## **CENTRE DE LA MEMOIRE URBAINE / ARCHIVES D'AGGLOMERATION**

9003 Route du Quai Freycinet 3 – 59140 DUNKERQUE

La conservation des archives du territoire est depuis longtemps au nombre des engagements de la Communauté urbaine. En apportant une contribution déterminante en matière d'équipement et d'agents spécialisés à l'ensemble des communes, dont la ville centre, la CUD a créé le plus important service intercommunal d'archives de France, matérialisé en 2014 par son ouverture au public dans les locaux rénovés de la Halle aux sucres.

Son équipe est aujourd'hui active à l'échelle de tout le territoire en matière de classement, de formation et d'accompagnement. Elle procède, au Centre de la mémoire urbaine d'agglomération dans la Halle aux sucres, à la conservation, à la communication et à l'étude de ce patrimoine écrit.

En apportant son expertise aux partenaires des communes, de la CUD et de la Halle aux sucres, en orientant les lecteurs dans sa salle de recherche et en accueillant visiteurs, partenaires, classes et associations... le Centre de la mémoire urbaine contribue au rayonnement de l'histoire et du territoire tout en affirmant son importance patrimoniale.

## **DIRECTION DES MUSEES DE DUNKERQUE :**

### **LIEU D'ART ET D'ACTION CONTEMPORAINE (LAAC)**

Pont Lucien Lefol, Jardin de sculptures, 59140 DUNKERQUE

Au cœur d'un jardin de sculptures, d'eau, de pierre et de vent, à proximité immédiate de la plage, ce musée, né au début des années 1980, conserve une collection qui replonge ses visiteurs dans l'esprit des années 1950 à 1980 avec comme star incontestable l'ensemble *Circus* de Karel Appel. Des expositions temporaires rythment l'année et permettent de présenter successivement les œuvres de cette collection. Au deuxième étage, le cabinet d'arts graphiques permet de découvrir plus de 150 dessins et estampes en manipulant tiroirs et meubles à coulisses.

### **MUSEE DES BEAUX-ARTS (fermé temporairement)**

Musée des Beaux-Arts, Place du Général de Gaulle, 59140 DUNKERQUE

Le Musée des Beaux-Arts possède une riche collection de 24 000 œuvres. Il est composé d'un important ensemble de peintures flamande, hollandaise, française et italienne courant du XVIème au XIXème siècle, ainsi que de spécimens d'histoire naturelle (animaux naturalisés, géologique, etc..), d'objets d'Arts Décoratifs, mais aussi d'objets ethnologiques venus de tous les continents. Actuellement fermé au public, le musée fait l'objet d'un projet intégrant un important volet « santé – bien-être » et d'une perspective de réinstallation dans le quartier du Grand Large à Dunkerque.

## **ECOLE SUPERIEURE D'ART DUNKERQUE-TOURCOING**

ESA / Site de Dunkerque, 5 bis Rue de l'esplanade, 59140 DUNKERQUE

[www.esa-n.info](http://www.esa-n.info)

Résultat de la fusion en janvier 2011 de l'école régionale des beaux-arts de Dunkerque et de l'école régionale supérieure d'expression plastique de Tourcoing, l'école supérieure d'art accueille sur ses deux sites 250 étudiants. Avec son option art, elle forme particulièrement aux parcours d'artistes, d'auteurs et de créateurs contemporains.

Elle propose des ateliers encadrés par des techniciens spécialisés dans des champs disciplinaires très variées (dessin, peinture, son, vidéo, photo, informatique et multimédia, etc.), un centre de documentation proposant un fonds de référence dans le domaine de l'art, de son histoire et ses théories, ainsi que des cycles de conférences, rencontres avec des artistes, expositions, etc.

## **FESTIVAL D'AGGLOMERATION « LA BONNE AVENTURE »**

[www.labonneaventurefestival.com](http://www.labonneaventurefestival.com)

Dans les conclusions des "États Généraux de l'Emploi Local" organisée en 2015 par la Communauté Urbaine de Dunkerque, figurait le principe d'organisation d'un événement artistique et culturel annuel de dimension d'agglomération durant la saison estivale. 2017 a ainsi vu la naissance d'un nouveau festival de musiques actuelles intitulé *La Bonne Aventure*. L'ambition de ce festival est multiple :

- Doter l'agglomération d'un grand événement culturel et artistique d'agglomération, populaire et exigeant, susceptible de rayonner à l'échelle de la région et de l'espace transfrontalier ;
- Favoriser le sentiment d'appartenance au territoire en valorisant ses ressources et ses singularités ;
- Permettre à la population locale de participer à un événement d'envergure, de se l'approprier et contribuer à une dynamique collective.

L'événement s'appuie sur le savoir-faire de l'association Les Nuits Secrètes qui organise le 2<sup>nd</sup> festival de musiques actuelles le plus important de la région Hauts de France en termes de fréquentation, et sur un ensemble d'acteurs du territoire ayant répondu à un appel à participation.

## **FONDS REGIONAL D'ART CONTEMPORAIN GRAND LARGE – HAUTS-DE-FRANCE**

503 avenue des Bancs de Flandres – 59 140 DUNKERQUE

[www.fracnfdc.fr](http://www.fracnfdc.fr)

Créé en 1982 dans le cadre d'une convention entre l'Etat et le Conseil Régional et implanté à Dunkerque depuis 1996, le FRAC répond à 3 missions : le soutien à la création contemporaine, la constitution et la gestion d'un fonds d'œuvres représentatives de la création plastique contemporaine et la sensibilisation des publics à cette forme d'art par la diffusion des œuvres et l'action culturelle .Il possède, avec 1500 pièces, l'une des plus riches collections d'art contemporain et de design en France, d'envergure internationale.

Depuis 2013, le FRAC est installé dans le quartier du Grand Large, sur le site de l'AP2, dans le bâtiment conçu par les architectes Lacaton et Vassal et accueille, sur 9 000 m<sup>2</sup>, des espaces de réserve, d'exposition, de médiation, d'information et de convivialité. Ni musée, ni centre d'art, le FRAC présente sa collection dans le cadre d'expositions qui se renouvellent régulièrement. Il met particulièrement l'accent sur la médiation et la dimension participative des publics, afin de permettre un accès le plus large possible à l'art contemporain.

En 2019, sous l'impulsion collective du FRAC et du LAAC, s'est tenue la 1<sup>ère</sup> édition d'une triennale art et design, GIGANTISME – ART & INDUSTRIE. Une exposition d'installations hors échelle créées pour l'occasion, d'œuvres in situ, de sculptures, peintures, films et performances, incarnant les rencontres entre artistes, ingénieurs, designers et architectes, s'est déployée sur plusieurs lieux d'exposition et sites urbains et portuaires. Construit comme un parcours, cette 1<sup>ère</sup> édition repense à l'échelle du paysage dunkerquois une histoire de la modernité européenne de 1947 à nos jours ; entre patrimoine vivant et création contemporaine.

## **FRUCTÔSE**

Port 2456, Quai Freycinet 4, Môle 1, 59140 DUNKERQUE, France

[www.fructosefructose.fr](http://www.fructosefructose.fr)

Située sur le Môle 1, ancienne zone portuaire de Dunkerque dédiée principalement au stockage, l'association Fructôse est une base de soutien aux artistes mais également un lieu de rencontres et de découvertes artistiques pluridisciplinaires. Elle dispose d'ateliers de travail et de production situés dans le hangar des Mouettes ainsi qu'un plateau scénique et un atelier d'impression. Elle participe au développement des projets artistiques et professionnels venant de l'agglomération et d'ailleurs.

Fructôse est aussi un lieu de création et de diffusion ouvert à tous. L'association développe un programme de résidences et de projets artistiques en lien avec les habitants du territoire dunkerquois et en partenariat.

## **GALERIE ROBESPIERRE**

Place de l'Europe 59760 GRANDE-SYNTHE

[www.ville-grande-synthe.fr/galerie/](http://www.ville-grande-synthe.fr/galerie/)

Situé au rez-de-chaussée de l'immeuble abritant la médiathèque, la Galerie Robespierre est un lieu d'exposition et de création de 120m<sup>2</sup>. Elle accueille en moyenne 5 à 6 expositions par an couvrant toutes les disciplines de la création contemporaine (peinture, sculpture, photographie, vidéo, installation, nouvelles technologies, etc.) ainsi que des artistes en résidence invités à développer un travail de création artistique en lien avec le territoire et la population locale. Animée par la volonté de faciliter l'accès à l'art pour tous, elle organise, en partenariat avec l'école d'arts plastiques Constant Permeke, des activités et événements autour des pratiques artistiques et des expositions (visites, rencontres, ateliers, stages, conférences).

## **LA HALLE AUX SUCRES /LEARNING CENTER « ville durable »**

9003 Route du Quai Freycinet 3 – 59140 DUNKERQUE

<https://www.halleauxsucres.fr/>

La Halle aux Sucres se trouve sur le môle 1. Cet entrepôt des sucres a été destiné au stockage du sucre de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle jusque dans les années 60, avant de recevoir diverses marchandises pour être finalement désaffecté au début des années 90 avec l'évolution des trafics portuaires.

Réhabilité par l'agence PL Faloci, il accueille, depuis l'été 2014, des acteurs locaux aux compétences urbanistiques et environnementales (AGUR), des services de la communauté urbaine de Dunkerque (Archives, Environnement et Urbanisme) ainsi que l'INSET-CNFPT, qui forme les cadres territoriaux. Il abrite un Learning Center de dimension régionale dédié au thème de la Ville durable.

Il possède un centre de ressources et de documentation, ainsi que des salles de travail, des espaces chercheurs, une exposition permanente et exposition temporaire dédiées aux thèmes de la ville durable.

Lieu d'expositions, d'ateliers, de conférences, la Halle aux Sucres propose toute l'année une programmation dense et accessible en invitant artistes, scientifiques, sociologues, philosophes, etc. à venir interroger les enjeux urbains économiques et sociétaux d'un monde en transition.

## **JAZZ-CLUB**

Pôle Marine, rue des fusiliers marins, 59140 DUNKERQUE

[www.jazzdunkerque.fr](http://www.jazzdunkerque.fr)

Créé en 1983, le Jazz-Club est aujourd'hui considéré par les musiciens comme l'un des meilleurs clubs de jazz en France et est plébiscité pour la qualité de son accueil et de sa programmation. Il est également reconnu pour tout le travail mené en direction des différentes catégories de public et des jeunes groupes de jazz de la région qu'il contribue à faire émerger. Il propose en effet des actions de sensibilisation (concerts « jeune public » réservé aux écoles et collèges du territoire communautaire, conférences, etc.) mais aussi de nombreuses actions de formation (ateliers de pratique artistique, master-classes, résidences artistiques en partenariat avec le Conservatoire de Dunkerque, jam sessions, etc.).

## **THEATRE LA LICORNE**

60 Rue du Fort Louis, 59140 DUNKERQUE

[www.theatre-lalicorne.org](http://www.theatre-lalicorne.org)

Créée en 1986 par Claire Dancoisne, cette compagnie professionnelle développe un travail artistique et internationalement reconnu autour du théâtre d'objets et de la marionnette contemporaine. Depuis plus de vingt ans, La Licorne entreprend dans la région Nord Pas-de-Calais et sur le plan national et international un important travail de création, de diffusion de spectacles et d'actions de formation principalement dans le domaine du jeu masqué et du théâtre d'objets, aux lisières des arts plastiques et marionnettistes.

En janvier 2013, la Licorne s'est implantée dans le quartier de la Basse-Ville à Dunkerque pour y développer son projet de Centre européen de création pour la marionnette contemporaine et le théâtre d'objets. Conçu comme un lieu de fabrique et de partage pour la compagnie et les équipes artistiques qui y sont accueillies, il sera également ouvert sur le quartier et au public qui pourra ainsi accéder au processus de fabrication et de création.

## **MUSEE DU DESSIN ET DE L'ESTAMPE ORIGINALE**

7 Rue André Vanderghote, 59820 GRAVELINES

Ce musée d'art moderne, à la thématique unique en France, fait suite à une histoire locale. Un groupe d'artistes locaux se constitue dans les années soixante et lance une dynamique de rencontres, de production et d'expositions. Des donations vont constituer le socle du musée, qui se voit affectée l'Arsenal en 1980 après restauration. Ouvert au public depuis 1981, le musée est resté fidèle à sa mission d'origine. Il est centré sur l'estampe, sans oublier sa localisation dans un site historique ainsi que deux pièces significatives : le plan-relief de la ville et la peinture de la prise de Gravelines par les Français en 1644.

Le musée possède aujourd'hui un corpus de 13000 estampes et réalise de nombreuses expositions faisant appel à des artistes contemporains. Il propose également des actions culturelles s'adressant à tous les publics (visites guidées, ateliers, stages, atelier-rencontre...) ainsi qu'un atelier de gravure.

## **MUSEE PORTUAIRE**

9 Quai de la citadelle, 59 140 Dunkerque

[www.musee-portuaire.com](http://www.musee-portuaire.com)

Créé en 1982 sous l'impulsion de l'Association pour la Création d'une Maison de la vie et des traditions Portuaire (ACMAPOR) regroupant professionnels du port et partenaires institutionnels, le musée portuaire propose :

Un musée à quai installé dans un ancien entrepôt des tabacs du 19<sup>ème</sup> siècle, dont le parcours permanent a pour vocation de faire découvrir l'histoire et les activités du port de Dunkerque que ce soit dans sa dimension historique et contemporaine.

Un musée à flot composé de 4 bateaux, amarrés face au musée dans le bassin du commerce : le trois-mâts Duchesse Anne, le bateau-feu Sandettie, le remorqueur Entreprenant et la péniche Gilde,

Parallèlement, le musée développe une politique d'actions culturelles destinée à faire découvrir au public et à la population l'histoire et l'évolution actuelle du territoire, le rôle essentiel d'un port et les valeurs de ceux qui y vivent. Cela se traduit par un programme d'expositions et d'événements culturels réguliers, de visites guidées, publications, spectacles et conférences, ainsi qu'un programme d'animations spécifiques à destination des scolaires de l'agglomération.

## **PALAIS DE L'UNIVERS ET DES SCIENCES (PLUS)**

Rue du planétarium, 59180 CAPPELLE LA GRANDE

[www.le-plus.fr](http://www.le-plus.fr)

Espace dédié aux sciences de la vie, de la terre et de l'univers, le PLUS propose près de 4200m<sup>2</sup> d'exploration interactive, ludique et éducative, visant à stimuler l'intérêt des publics sur les origines de l'univers et de la vie afin de mieux appréhender la place et le rôle de l'homme ainsi que sa relation avec la nature. Il se veut également un lieu d'information, de questionnement et de pratique. Dans cette perspective, il développe un programme d'expositions, d'animations et événements culturels réguliers (animations contées, ateliers grand public/scolaires, conférences, etc.). Parallèlement, le planétarium propose dans sa salle de projection numérique, à la voute étoilée, une immersion totale dans le système solaire, les galaxies lointaines ou encore l'histoire de la conquête spatiale.

## **LA PLATE-FORME**

67/69 Rue Henri Terquem 59140 DUNKERQUE

[www.laplateforme1.com](http://www.laplateforme1.com)

La Plate-Forme est un espace de production, de recherche et d'échanges dans le domaine des arts plastiques contemporains. Fondée en 1998 à l'initiative de plasticiens dunkerquois, l'association avait pour objectif principal de créer les conditions permettant à de jeunes artistes locaux de s'installer et travailler à Dunkerque. En 2001, grâce aux partenariats engagés avec les acteurs locaux et régionaux, la Plate-Forme a pu ouvrir un lieu qui, depuis lors, offre 7 ateliers de production à des artistes plasticiens et permet d'organiser des événements et résidences artistiques. Géré par des artistes, ce lieu propose une programmation culturelle comprenant l'accueil en résidence de plasticiens extérieurs et la mise en place d'événements dans le cadre de partenariats locaux (FRAC, Ecole d'art,...) ou à l'initiative d'artistes associés.

## **RESEAU DES 5 SALLES DE CINEMA DE L'AGGLOMERATION**

- Studio 43, Pôle Marine, Rue des fusiliers marins, 59140 DUNKERQUE, [www.studio43.fr](http://www.studio43.fr)
- Le Fa-mi-la, 37 Rue Salengro, 59123 BRAY-DUNES
- Le Sportica, Place du Polder, 59820 GRAVELINES, [www.sportica.fr/cinema/](http://www.sportica.fr/cinema/)
- Le Varlin, Rue Denis Papin, 59760 GRANDE-SYNTHE, [www.cinemalevarlin.fr](http://www.cinemalevarlin.fr)
- Studio « Le Hérisson », Place de la Convention, 59210 COUDEKERQUE-BRANCHE

Dans la continuité de leur mission première de programmation et de sensibilisation à l'art cinématographique, les 5 salles de cinéma indépendantes de l'agglomération se sont fédérées dans le cadre de « Ciné-agglo », projet coordonné et animé par le Studio 43, autour de deux dispositifs à destination du jeune public :

- « Ecole et cinéma » : dispositif national d'éducation au cinéma (Ministère de la culture et Education nationale) dans le temps scolaire.

- « Les Toiles filantes » : cycle d'éducation et de sensibilisation à l'image hors temps scolaire à destination du jeune public et des familles. Dans ce cadre, une programmation trimestrielle de 3 à 4 films adaptés à chaque âge de l'enfant est proposée. Chaque séance est systématiquement accompagnée d'un prolongement pédagogique et ludique (ciné-biberon, ciné-quizz, animations autour du conte, etc.).

## **Projet de Maison de Carnaval**

Le Carnaval de Dunkerque est un événement majeur pour le territoire dunkerquois dont la notoriété dépasse aujourd'hui largement l'agglomération. Classé parmi les plus populaires, festifs et colorés des Carnavals, il rassemble chaque année pendant plusieurs semaines, autour de mardi gras, des dizaines de milliers de personnes.

Animée par la volonté de perpétuer les traditions, les rites et les valeurs du Carnaval mais aussi de donner à voir et comprendre toute l'année aux visiteurs ce patrimoine vivant, la communauté urbaine de Dunkerque projette de créer une Maison du Carnaval.

Pour accueillir le futur équipement, a été choisi un bâtiment situé en entrée de ville, hautement symbolique pour les habitants mais aussi élément du patrimoine architectural de style néo-mauresque : les anciens Bains dunkerquois.

L'enjeu de ce projet est double : il vise, d'une part, à mettre en valeur et promouvoir le Carnaval comme patrimoine immatériel de l'agglomération et, d'autre part, à sauvegarder et valoriser un élément remarquable du patrimoine architectural matériel du territoire dunkerquois, porteur de mémoire et d'histoire pour ses habitants.

Ce projet, en cours de construction, doit voir le jour d'ici à 2025.

### **Autres lieux ressources du territoire, partenaires potentiels :**

- Scène Vauban, Site de l'Arsenal, 59820 GRAVELINES
- Palais du Littoral, 59760 GRANDE-SYNTHÉ
- Salle Dany Boon, Rue Pierre Decock, 59123 BRAY-DUNES
- Lieu musical expérimental (studio de répétition), Rue de la Haye, 59760 GRANDE-SYNTHÉ
- Espace culturel Decaesteker (studio de répétition), Rue des 3 fermes, 59820 GRAVELINES
- Centre Artistique et Culturel François Mitterrand (centre culturel), 1 Rue André Malraux, 59820 Gravelines
- Le réseau des écoles municipales d'enseignement artistique de l'agglomération (écoles de musique, de danse, d'arts plastiques, etc.)